



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



CYCLE DE SÉMINAIRES ▼

La cohésion sociale par ses instruments  
Quelle actualité des approches et des méthodes dans le champ social ?

Questions sociales

Séance 4.

**Les actions collectives et  
les approches communautaires**  
Quelle pertinence  
dans le contexte français ?

**Mercredi 26 janvier 2011**  
de 15h à 18h

**Centre d'analyse stratégique**  
18, rue de Martignac - 75700 Paris SP 07

PROBLÉMATIQUE

Centre d'analyse stratégique  
18, rue de Martignac  
75700 Paris SP 07  
Tél. 01 42 75 60 00

Direction Générale de la Cohésion Sociale  
11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon  
75014 Paris  
Tél. : 01 40 56 60 00

# Les actions collectives et les approches communautaires

## Quelle pertinence dans le contexte français ?

On a coutume de caractériser le travail social en France par une grande spécialisation des professionnels et une individualisation des interventions. Même si cette présentation mérite d'être nuancée, on peut toutefois considérer que le travail social "à la française" a moins recours aux interventions collectives largement utilisées dans les pays anglo-saxons et latino-américains, avec les avantages et les limites que ce modèle comporte. Quelle que soit en effet leur appellation ("actions collectives", "interventions sociales d'intérêt collectif", "travail social communautaire"), plusieurs rapports ont récemment établi le **faible développement des approches collectives en France**.

Or en 2005, l'Inspection générale des affaires sociales considérait que la "coupure entre individuel et collectif constitue une faiblesse majeure, la difficulté à prendre en compte l'individu dans son environnement et l'impossibilité pour le travail individuel de s'appuyer sur les solidarités collectives contribuant à limiter la portée et les résultats de l'intervention sociale"<sup>(1)</sup>. De son côté, le Conseil supérieur du travail social (CSTS) regrettait l'année passée le manque de visibilité des pratiques collectives<sup>(2)</sup>.

Pourtant, malgré ces constats généraux, **de nombreuses initiatives se développent** sur l'ensemble du territoire, contribuant à façonner le nouveau visage du travail social en France. Pour leurs promoteurs, les actions collectives permettent de pallier les insuffisances des prises en charge individuelles des usagers, en s'appuyant sur les ressources propres à un groupe et en considérant que certaines problématiques sociales ne peuvent se réduire à des défaillances ou des inadaptations individuelles.

**Trois types d'approches** sensiblement différentes peuvent être identifiés : auprès de groupes présentant des difficultés comparables, sur la base d'un ancrage territorial (développement social local) ou encore en fonction d'une communauté de vie (travail social communautaire). ■

[1] IGAS (2006), *L'intervention sociale de proximité*, Rapport annuel 2005 coordonné par C. Aubin et H. Strohl, Paris, La Documentation française.

[2] CSTS (2010), *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif*, Rennes, Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

## ► La place des interventions collectives dans le travail social : une spécificité française ?

La question de l'articulation entre un travail social individualisé et des interventions collectives en direction de groupes défavorisés est loin d'être récente. Elle se pose même sans doute dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, au moment où s'institutionnalise, dans les pays occidentaux, une forme d'aide sociale faisant appel à un corps de professionnels spécifiquement dédiés au soutien des populations pauvres et marginales. Ce qui a toujours distingué la France, néanmoins, c'est la faible reconnaissance institutionnelle accordée au travail social collectif, alors même que dans d'autres espaces culturels, comme l'Amérique latine ou les pays anglo-saxons, cette forme d'intervention apparaît centrale<sup>(3)</sup>. L'Organisation des Nations Unies diffuse d'ailleurs dès 1956 la notion de "développement communautaire", qui désigne "l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve au progrès du pays".

Comment dès lors analyser les difficultés de mise en œuvre du travail social collectif en France ? Plusieurs explications peuvent être avancées, qui empruntent à différents registres :

► **Sur le plan institutionnel** : le développement d'un travail social collectif peut être perçu comme incompatible avec la recherche d'une plus grande individualisation dans les politiques sociales et la reconnaissance de la figure de l'usager. La décentralisation, qui a progressivement érigé le Département en chef de file de l'action sociale, n'a pas permis de remettre en cause cette tendance.

► **Sur le plan professionnel** : le travail social avec des groupes suppose des formations spécifiques pour les professionnels, à la fois dans les cursus initiaux et continus. Ce n'est que très récemment que des modules de cette nature ont été introduits, expliquant en partie la persistance d'une identité professionnelle fortement assise sur l'idée que la relation individuelle est la mieux à même de répondre aux problèmes rencontrés par les usagers.

► **Sur le plan politique** : le cadre républicain français se révèle moins enclin à reconnaître la légitimité de communautés autres que la communauté nationale. Les caractéristiques singulières des individus (culturelles, religieuses ou ethniques) n'ont pas vocation à être prises en compte. En encourageant le regroupement d'individus sur des bases affinitaires ou identitaires, le travail social collectif se voit ainsi soupçonné par certains de faire le jeu du "communautarisme".

Le contraste est particulièrement saisissant avec l'approche anglo-saxonne, fondée, pour forcer le trait, sur l'idée que le groupe est l'entité la mieux à même de permettre à l'individu de dépasser ses handicaps. Aux Etats-Unis, par exemple, la politique de la ville s'appuie sur des collectifs – appelés "communautés" – que les travailleurs sociaux amènent sur la voie d'une autonomie leur permettant de prendre eux-mêmes en main leurs problèmes<sup>(4)</sup>. La logique puise à la fois dans l'idée de *self-help* et dans un principe d'émancipation que symbolise le terme d'*empowerment*. En effet, l'*empowerment* constitue "le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper"<sup>(5)</sup>. Le Québec n'est pas en reste, avec une structuration du travail social autour de la notion de développement communautaire<sup>(6)</sup>. Ces pratiques font par ailleurs écho, sur le

[3] Sur le concept de communauté et les réalités auxquelles il renvoie dans les pratiques et les représentations outre-atlantique, on pourra se référer à : Schreker C. (2006), *La Communauté. Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan.

[4] Donzelot J., avec Mével C. et Wyvekens A. (2003), *Faire société. La politique de la ville en France et aux Etats-Unis*, Paris, Le Seuil.

[5] Bacqué M.-H. (2005), "L'intraduisible notion d'empowerment vue au fil des politiques urbaines américaines", *Territoires*, n° 460, p. 32-35.

[6] Favreau L. (2000), "Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession", *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n°1.

même continent, aux pratiques développées dès les années 1950-1960 au Brésil. Deux figures majeures doivent être mentionnées à cet égard. Il s'agit d'abord de P. Freire (1921-1997), dont l'ouvrage *Pédagogie des opprimés*, paru en 1969, expose les méthodes nécessaires pour parvenir à la "conscientisation" des plus démunis. Fondée sur les résultats d'un vaste programme d'alphabétisation lancé à l'initiative du ministère brésilien de l'éducation et de la culture, cette approche marxiste considère que l'émancipation des opprimés doit mêler un effort de pédagogie envers eux et une confiance dans leur potentiel de libération. Cette référence théorique se voit encore aujourd'hui mobilisée dans le champ du travail social, en Amérique latine comme en France. Contemporain de P. Freire et Brésilien comme lui, A. Boal (1931-2009) est le fondateur d'une forme de théâtre social dont il précisa les principes dans *Théâtre de l'opprimé*, publié en 1971. Il s'agit pour lui de s'intéresser au petit peuple en faisant du théâtre une arme politique. Les méthodes théâtrales d'A. Boal sont assises sur la participation active des spectateurs, qui rejouent, après les acteurs, des scènes de leur vie quotidienne pour décrypter les ressorts proprement sociaux des situations qu'ils vivent. Aujourd'hui, le théâtre-forum est convoqué dans le travail social pour faire prendre conscience aux usagers de leur pouvoir d'action et de transformation sociales.

### Le développement d'actions collectives

De nombreuses initiatives existent en France en matière de travail social collectif. Les rapports de l'IGAS et du CSTS précédemment mentionnés illustrent la valorisation croissante de ces pratiques par les pouvoirs publics. Pour autant, on constate que la constitution de groupes assis sur l'origine culturelle continue de questionner fortement les acteurs.

#### *Actions collectives en direction de groupe présentant des difficultés comparables.*

L'idée est que les individus les plus démunis doivent être accompagnés pour apprendre à mobiliser leurs ressources propres et ainsi développer des "capacités" nouvelles leur permettant de surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Dans de nombreux départements, par exemple, on voit se développer des actions collectives en direction des publics en situation de précarité, qui visent à favoriser l'accès à la culture et aux loisirs. Ces actions ont pour conséquence de rompre l'isolement et de créer du lien et de l'entraide en organisant des sorties culturelles et de loisirs avec les différents usagers volontaires. Récemment évaluées par le Conseil général du Val-de-Marne<sup>(7)</sup>, ces actions semblent avoir un impact important sur leurs bénéficiaires. Ainsi, 50% des personnes ont amélioré leur situation par rapport à l'emploi : 21% des adultes ont retrouvé un emploi, 16% sont entrés en formation, et 13 % ont effectué des démarches professionnelles. En Ille-et-Vilaine, un club parent "solo" mis en place par la Caisse d'allocations familiales permet aux parents de familles monoparentales de trouver ensemble des solutions aux problématiques qu'ils partagent dans l'éducation de leurs enfants. Ce groupe fonctionne sans intervention particulière de professionnels de l'action sociale. L'expérience lancée en 2009 a fait l'objet d'une évaluation auprès des bénéficiaires et révèle la plus-value apportée par cette dynamique de groupe partageant des problèmes communs, mais interroge également les promoteurs sur la segmentation des publics.

#### *Actions sur la base d'un ancrage territorial (développement social local).*

Selon la définition du Conseil Economique et Social<sup>(8)</sup>, le développement social local est un "processus collectif visant à faire émerger et à mettre en œuvre, avec

[7] Audition de Pascale Reverdy, conseillère technique "actions collectives" à la Direction de l'action sociale du conseil général du Val-de-Marne

[8] Lorthiois D. (2000), *Mutations de la société et travail social*, Avis du Conseil Economique et Social, Paris, La Documentation française.

ses bénéficiaires, des solutions aux problèmes économiques et sociaux locaux". La Caisse nationale des allocations familiales et les Caisses d'allocations familiales se sont fortement investies sur ce champ<sup>(9)</sup>. La mise en œuvre de cet outil suppose quatre prérequis : un territoire ; un partenariat ; un projet qui s'inscrit dans la durée ; et la participation des usagers.

Dans une commune de l'agglomération bordelaise, les associations de quartier ont ainsi pris l'habitude de se réunir et d'évoquer les problèmes sociaux posés à la communauté. Si les parents d'élèves font part de l'absence de cantine scolaire pour les enfants des classes élémentaires, les personnes âgées font part, quant à elles, de leur isolement social et de l'absence de liens intergénérationnels. À partir de ces éléments, les habitants de ce quartier ont décidé de réfléchir à la mise en place d'une "cantine éclatée" qui serait assurée par les "grands-mères"<sup>(10)</sup>. L'expérience a produit des résultats en adéquation avec les besoins de chacun des publics concernés.

Des associations se sont également impliquées dans ce type de démarches. Ainsi, l'association Sœur Emmanuelle a institué, depuis 2001, un projet de développement communautaire en région parisienne. Ce programme, intitulé "Divers-Cité", a pour objectif de soutenir des collectifs d'habitants qui souhaitent agir pour le mieux-être de leur quartier. Ce programme applique des méthodes d'accompagnement en développement communautaire qui mettent les habitants des quartiers au cœur de l'élaboration et de la réalisation des actions. Dans l'optique d'aider les habitants qui veulent mettre en place des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés, deux agents de développement de l'association travaillent dans une relation de partenariat avec les associations de quartier afin de les accompagner dans la mise en place d'activités diverses (soutien scolaire, alphabétisation, organisation de repas et fêtes de quartier, sorties culturelles, ateliers artistiques, groupes de paroles adultes/enfants/adolescents...).

## ► Un travail social communautaire à la française ?

Si un consensus semble se faire jour pour promouvoir et soutenir les interventions sociales collectives, le débat reste vif sur l'opportunité de constituer des groupes en fonction de critères d'origine ou d'appartenance culturelle.

Pour éviter tout risque d'amalgame entre approche collective du travail social et promotion du communautarisme, le Conseil supérieur du travail social a mis en avant le concept d'"intervention sociale d'intérêt collectif"<sup>(11)</sup>. Par ce terme, il s'agissait de cibler les actions qui "se donnent pour objectif la prise en compte d'intérêts collectifs, entendus comme des facteurs susceptibles de faciliter la communication sociale des divers groupes et, par là, d'aider à la maîtrise de la vie quotidienne, dans ses diverses dimensions. (...) Loin d'ignorer la nécessité de l'aide individuelle, l'intervention sociale d'intérêt collectif admet que celle-ci ne suffit pas à améliorer les conditions sociales propices à chaque histoire individuelle ; elle s'attachera donc principalement à favoriser des dynamiques sociales riches, où les citoyens trouveront un environnement culturel favorable".

Néanmoins, assumer et mettre en œuvre le travail social collectif reste relativement difficile en France, comme en témoigne la multiplicité des expressions utilisées : "développement communautaire", "développement social local", "travail social avec les groupes", "travail social communautaire", "organisation communautaire", "intervention sociale d'intérêt collectif"... Certains considèrent que c'est l'adjectif "communautaire" qui pose problème, dans la mesure où il suscite la méfiance dans notre pays, alors que les promoteurs d'une approche plus collective du travail social affirment vouloir simplement faire émerger des formes de participation collective assises sur les ressources des individus. Dans ce cadre, l'origine ethno-culturelle peut être un critère dans la

[9] CNAF (2004), "Un nouveau positionnement pour les CAF. Développement social local".

[10] Pour plus de détails sur cette expérience : J.-L. Haurie, directeur de la caf de Bordeaux (2005), "Le développement social territorial Une stratégie de modernisation de l'action des CAF inscrite dans la durée", *Recherches et Prévisions*, n° 81, septembre.

[11] CSTS (1988), *Intervention sociale d'intérêt collectif*, Paris, La Documentation française.

**constitution des groupes, parmi d'autres** : profil de la famille, sexe, niveau de qualification, lieu d'habitation, problématique partagée d'accès aux droits, etc.

C'est cette approche dépassionnée qui a présidé, depuis 2005, au lancement de **plusieurs initiatives de promotion du travail social communautaire qui assument la constitution de groupes tenant compte de l'origine ethno-culturelle**. Par ailleurs, dans le cadre des questionnements sur les pratiques suscités par les émeutes de 2005, un appel qui donnera lieu à la constitution d'un collectif est lancé dans la presse spécialisée pour "revisiter sereinement la question communautaire dans le cadre, intimement lié, du développement social et du travail social"<sup>(12)</sup>. Dans la foulée, des rencontres régulières sont organisées entre les différents signataires (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, formateurs, chercheurs, élus...), qui **déboucheront les 28 et 29 janvier 2011 sur la tenue d'un colloque à Aubervilliers sur le thème "Faire société autrement"**<sup>(13)</sup>. En parallèle, sous l'égide de la Fonda<sup>(14)</sup>, cinq réseaux de professionnels et de militants ont lancé en 2010 un appel pour "repenser et mettre en œuvre une politique de la ville avec les habitants". L'ambition consiste à reconnaître les capacités des individus à définir leurs besoins et les réponses politiques à apporter pour un meilleur développement social des territoires. La notion d'"**empowerment**" apparaît comme le soubassement théorique de telles initiatives.

Parmi les acteurs qui se sont montrés particulièrement intéressés par la mise en place de démarches communautaires, le **Conseil technique de la prévention spécialisée (CTPS)** s'est interrogé dans un récent rapport sur la façon de mieux prendre en compte la diversité culturelle, notamment au travers du développement social communautaire<sup>(15)</sup>. Le texte rappelle que, dès 2005, le Comité national de liaison des associations de Prévention spécialisée (CNLAPS) Grand

Est a lancé une recherche action sur la construction des processus d'intégration sociale des jeunes issus de l'immigration algérienne. Cette démarche vise à rechercher des moyens de mieux travailler, dans les quartiers, avec les populations issues de l'immigration. Comme le rappelle la coordinatrice du programme, "l'objectif de la démarche est d'aller à la rencontre de la population au travers de ce qu'elle dit et vit et non en partant d'interprétations extérieures. Une population qui est très étonnée que l'on s'intéresse à elle et qui a manifesté un enthousiasme débordant. A chaque action on a beaucoup de participants. En fait, on donne une place à leur histoire sans les stigmatiser".

Dans cette perspective, la démarche adoptée s'est articulée autour de trois entités : un comité de pilotage, un groupe expert et des groupes locaux d'action recherche. Les groupes locaux, constitués par les professionnels de la prévention spécialisée présents sur chaque site, ont développé des actions d'information sur la démarche en organisant des débats sur des questions comme les violences intrafamiliales, les mariages forcés, les répudiations, les certificats de virginité, etc. De telles actions ont pour avantage une discussion sur des sujets considérés comme tabous et ont tendance à aider les jeunes issus de l'immigration pris dans la complexité des liens qui existent entre construction identitaire, transmission intergénérationnelle et intégration sociale, à s'orienter et à trouver des repères.

De manière générale, la question est donc aujourd'hui de savoir **quelles sont les conditions de réussite du développement des actions collectives dans le contexte français**. Cela renvoie notamment à la question du choix des publics qui constituent les groupes, aux techniques les mieux à même de favoriser la participation des habitants, et à la recherche de la complémentarité optimale de ces dispositifs avec l'intervention sociale individuelle.

[12] Cf. *Actualités sociales hebdomadaires*, n°2487, 29 décembre 2006.

[13] J.-C. Sommaire, qui est l'une des chevilles ouvrières de ce colloque, est aujourd'hui présent à ce séminaire du Centre d'analyse stratégique.

[14] Cf. [www.fonda.asso.fr/spip.php?action=autoriser&arg=490](http://www.fonda.asso.fr/spip.php?action=autoriser&arg=490). La Fonda est une association rassemblant des personnes physiques souhaitant promouvoir les initiatives citoyennes dans le développement économique, social et démocratique.

[15] CTPS (2009), *La prévention spécialisée à l'heure de la diversité culturelle: état des lieux, questionnements, initiatives, projets innovants en matière de développement social communautaire*, Rapport public de la commission Diversité culturelle.